



MURAT SUR VEBRE, le 11/05/2025

Mairie de Murat sur Vèbre

Avenue du Languedoc

81320 MURAT SUR VEBRE

Téléphones :

Jean-Luc : 06.99.36.92.01

Cathy : 06.82.34.11.66

Mail Club : sunstagesendurance@gmail.com

Mail Orga : 2seorganisations@gmail.com

MODALITES D'ORGANISATION

2SEO_LA MURATAISE

MURAT SUR VEBRE

06, 07 et 08 Juin 2024

Objet : - DEROULEMENT – MISE EN PLACE – MISSIONS

Pièces : Déroulement des journées 06, 07 et 08 juin 2024

ANNEXES :

- 01 : *Parcours des courses*
- 02 : *État des lieux (Départ – Arrivée)*
- 03 : *Organisation de la Salle du Petit Train (Samedi et dimanche)*
- 04 : *Signaleurs : Emplacements*
- 05 : *Signaleurs : Matériel*
- 06 : *Signaleurs : Exemple de positionnement sur carrefour*
- 07 : *Signaleurs : Missions*
- 08 : *Numéros de téléphones importants*
- 09 : *Ravitaillements*
- 10 : *Secouristes*
- 11 : *Carrefours identifiés*
- 12 : *La course enfants*
- 13 : *Rapport d'Incident*
- 14 : *Le stationnement à Murat sur Vèbre*
- 15 : *Le Point Presse*

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

TABLE DES MATIERES

GENERALITES

DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION

STATIONNEMENTS DES 07 ET 08 JUIN

LE DEBRIEFING

JOURNÉE DU VENDREDI 06 JUIN

JOURNÉE DU SAMEDI 07 JUIN

JOURNÉE DU DIMANCHE 08 JUIN

GÉNÉRALITÉS

2SEO_LA MURATAISE organise, sur deux jours, la troisième Édition de la **2SEO_LA MURATAISE**, les 07 et 08 juin 2024 à MURAT SUR VÈBRE (81). Par son ampleur, cette édition nécessite une organisation sans faille et une présence importante en amont comme sur le terrain, le jour de l'épreuve.

Le présent document a pour but de préparer l'événement dans ses plus proches détails.

Afin d'assurer une manifestation exemplaire, **2SEO_LA MURATAISE** désire mettre en place une organisation structurée qui permette non seulement **d'anticiper les besoins** mais également de **désigner les missions** attribuées à chaque responsable des différents pôles préétablis afin de se trouver en mesure de **réagir face à des situations imprévues**.

La priorité restant la sécurité des concurrents et des bénévoles et/ou signaleurs, **2SEO_LA MURATAISE** a déterminé des points particuliers en insistant sur la spécificité de chaque secteur.

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

Les décisions prises et mises en pratique sur cette Édition seront, par la suite, discutées et critiquées lors d'un **debriefing après l'épreuve**, de manière à perfectionner l'événement qui pourra être reconduit en 2026.

DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

La **2SEO_LA MURATAISE** édition 2025, nécessite une mise en place logistique avant les deux jours de manifestation.

L'organisation sera découpée de la manière suivante :

1 – LOGISTIQUE

Mise en place et démontage étalés du vendredi 06 juin au lundi 09 juin avec des spécificités différentes pour chaque journée.

2 - EPREUVES

- **Le samedi 07 juin**

- Deux courses VTT
- Deux courses Trails
- Une course enfants
- Une marche

- **Le dimanche 08 juin**

- Trois Cyclosporatives

Sur ces deux jours diverses activités ou services vous seront proposés en collaboration avec les entités locales (MJC, marché des producteurs...)

L'organisation de ces journées est détaillée infra.

STATIONNEMENTS LES 07 et 08 JUIN (Annexe 14)

Afin d'assurer la sécurité sur le site la Mairie de Murat sur Vèbre mettra en place les mesures suivantes :

- **Interdiction de stationnement** sur le parking devant la Halle et devant la salle du petit train. Les organisateurs et les commerçants du marché stationnent derrière la Halle dans la mesure du possible.
- **Interdiction de stationnement**
« Rue de la République » en partant du croisement de l'Avenue de l'Albigeois jusqu'à la zone arrivée, devant la salle du petit train.
- **Procéder à la mise en place d'indication de direction** vers les parkings disponibles pour concurrents.

LE DEBRIEFING

- Dans les deux semaines qui suivront l'événement, une réunion pour débriefer l'épreuve sera organisée dans le but d'établir la liste des domaines à améliorer pour l'édition suivante.
- **Dans tous les cas, celles et ceux qui ne pourront y assister et/ou qui auront des observations à faire remonter de manière à améliorer le dispositif à venir, sont invités à s'exprimer en suivant le lien suivant :**

[Document débriefing en ligne 2SEO LA MURATAISE 2025](#)

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

VENDREDI 06 JUIN

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

I – LE POLE LOGISTIQUE

Dirigé par Jean-Luc SCANNAPIECO et Cathy BIELLE, il est essentiellement constitué de bénévoles de 2SEO ou de la commune de Murat sur Vèbre.

11 – MISE EN PLACE DU POLE ADMINISTRATIF

Mise en place des tables et de tout le matériel nécessaire à la remise des dossards en collaboration avec Catherine BIELLE. Le but est de fermer totalement la partie administrative de la remise des dossards, ouverte uniquement aux personnes désignées pour la remise.

12 – MONTAGE ET DEMONTAGE DES BARRIERES (Annexe 02)

121 – Zone « Départs et Arrivée »

Les barrières encadrant cette zone seront positionnées le vendredi 06 juin conformément à la planification de cette zone. Elles seront démontées le dimanche 08 juin, dans la soirée.

122 – Zone Chronomètre - Speaker

Ces zones seront constituées le samedi 07 Juin en collaboration avec Jean-Luc SANNAPIECO et les parties concernées.

13 – MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTES PUBLICITÉS

131 – Zone « Départs et Arrivée »

Positionnement de tout encart publicitaire sur ces zones, visibles de tous et également des médias sur place.

132 – Oriflammes

Positionnés à l'arrivée, ils seront déplacés sur le podium juste avant la remise des récompenses pour être installés de part et d'autre du podium, visibles du public et des photographes ou caméramen.

14 – ORGANISATION DE LA SALLE DU PETIT TRAIN ET EXTERIEUR (Annexe 03)

- **Le vendredi 06 juin,**
 - En priorité, mise en place de la zone de récupération des dossards.
 - Mise en place de l'écran de projection, en collaboration avec Jean-Luc SCANNAPIECO
 - Affichage du tableau des missions de chacun, visible, dans la salle du petit train.
 - Positionnement des barrières sur l'extérieur

SAMEDI 07 JUIN

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

I – LES EPREUVES

21 – PRESENTATION DES EPREUVES (*Annexe 01*)

211 – LA CAMPARNAU (Départ 13h30)

Elle est constituée d'un parcours VTT de 32 km situé aux abords de MURAT SUR VÈBRE. D'un dénivelé de 726m, elle va permettre aux concurrents de s'exprimer dans la plus grande partie de son parcours, dans les bois de la Lauze. Un passage sur la zone d'arrivée au 16^{ème} km permettra d'une part de contrôler l'entame du second tour des concurrents mais également de permettre aux spectateurs de profiter de la course.

212 – LA COURSE ENFANTS (Départ 13h35)

Elle est constituée d'un parcours dans le vieux Murat en collaboration avec la MJC de MURAT SUR VÈBRE. Le nombre de tour sera déterminé en fonction des âges des enfants. La sécurité sera assurée par 2SEO, les personnels de la MJC et les parents des enfants.

213 – LA FAJOLE (Départ 14h30)

Constituée d'un parcours VTT de 8km avec 139m de dénivelé, dans le bois de la Lauze au-dessus de MURAT SUR VÈBRE, cette épreuve offre la possibilité, à des concurrents adeptes de distances plus courtes ou friand de découverte d'une rando VTT, de participer à la manifestation.

214 – LE CLOUTET (Départ 15h30)

Constituée d'un parcours TRAIL de 16km avec 364m de dénivelé, dans la plus grande partie de son parcours, dans les bois de la Lauze au-dessus de MURAT SUR VÈBRE.

215 – LE CAUSSE (Départ 15h45)

Constituée d'un parcours de 8km avec 166m de dénivelé, dans la plus grande partie de son parcours, dans les bois de la Lauze au-dessus de MURAT SUR VÈBRE. Cette épreuve offre la possibilité, à des concurrents adeptes de distances plus courtes ou friand de découverte du TRAIL, de participer à la manifestation.

216 – LA MURAT'MARCHE (Départ 15h45)

Constituée d'un parcours de 5,16km avec 73m de dénivelé, dans la plus grande partie de son parcours aux alentours de MURAT SUR VÈBRE en traversant les hameaux de Félines et du Causse. Cette épreuve offre la possibilité, à toutes les personnes solidaires de découvrir la région et de s'impliquer dans le reversement d'une somme à une association caritative.

22 – LA FERMETURE DES COURSES

- Un VTT sera positionné en plusieurs points stratégiques pour déterminer le passage du dernier sur les parcours VTT.
- Un VTT balai (Jean TABONI) fermera la course après le départ du CLOUTET, il signalera la fin de la course à tous les postes de signaleurs et au poste de ravitaillement situé au Bouissounnet.

23 – LE MARQUAGE DES PARCOURS

231 – LA CAMPARNAU

- Marque au sol : Rouge Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Aquilux fond blanc, flèche noire couleur 2SEO) et fléchage complémentaire ROUGE

232 – LA FAJOLE

- Marque au sol : Vert Fluo

- Marquage panneaux (Flèches Aquilux fond blanc, flèche noire couleur 2SEO) et fléchage complémentaire VERT
- 233 – LE CLOUTET**
 - Marque au sol : Rouge Fluo
 - Marquage panneaux (Flèches Aquilux fond blanc, flèche noire couleur 2SEO) et fléchage complémentaire ROUGE
- 234 – LE CAUSSE**
 - Marque au sol : Vert Fluo
 - Marquage panneaux (Flèches Aquilux fond blanc, flèche noire couleur 2SEO) et fléchage complémentaire VERT
- 235 – LA MURAT'MARCHE**
 - Marque au sol : Bleu Fluo
 - Marquage panneaux (Flèches Aquilux fond blanc, flèche noire couleur 2SEO) et fléchage complémentaire BLEU

II – LE POLE SIGNALEURS

Les épreuves de la journée du samedi 07 juin nécessitent la mise en place de signaleurs sur les parcours VTT et TRAIL de manière à sécuriser l'évènement.

Les signaleurs sont dans la plus grande majorité, fournis par 2SEO et la commune de MURAT SUR VEBRE.

Les signaleurs sont des personnes importantes pour l'organisation. Ils assurent non seulement le signalement du parcours aux concurrents mais ils œuvrent également en matière de sécurité, puisqu'ils font appliquer les termes des différents arrêtés établis préalablement par les autorités municipales des villages traversés. Sous la direction du directeur de course, ils sont essentiels pour assurer la manifestation.

21 – LEUR POSITIONNEMENT

Ils se positionnent sur leur poste 30' avant le départ de la course suivant les directives du Directeur de Course.

Ils assurent la sécurité de LA CAMPARNAU, LA FAJOLE, LE CLOUTET, LE CAUSSE

22 – LA MURAT'MARCHE (*Annexe 01*)

Marche en totale autonomie pour les participants.

Respect total du Code de la Route. Pas de chrono !

23 – LE MATÉRIEL (*Annexe 05*) – LE POSITIONNEMENT (*Annexe 04 et 06*) – MISSIONS (*Annexe 07*)

- La sécurité des signaleurs prime, ils doivent se positionner de manière à voir et à être vu des automobilistes et des concurrents dans le créneau horaire prévu à l'**annexe 04**. Le directeur de course s'assure du positionnement correct de ses signaleurs et par les moyens de communication mis en place.
- Tous les signaleurs doivent être dotés d'un téléphone en état de marche en liaison avec le Directeur de Course.
- **Annexe 06** : **Donne** un exemple de *positionnement sur un carrefour*.
- **Annexe 07** : **Indique** et détaille *Les missions de chaque poste*.
- **IMPORTANT** : **Dans tous les cas, par mesure de sécurité, les postes ne doivent être quittés avant le passage du VTT balai. En cas de doute, le signaleur doit se renseigner avant de quitter son poste.**

24 – DOCUMENTS FOURNIS AUX SIGNALEURS (*Annexe 08*)

Chaque poste sera doté des documents suivants :

- **L'arrêté établi par la commune** concernant la sécurité de l'évènement. (*A récupérer auprès du directeur de course*)

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

- **Les coordonnées des différents responsables** de l'événement et/ou du poste auquel ils sont désignés.

25 – MATERIEL FOURNIS AUX SIGNALEURS PAR 2SEO

2SEO attribue une dotation à chaque signaleur :

- Un gilet fluo de sécurité floqué au nom de l'organisateur. Il doit obligatoirement être porté sur le poste de manière à se faire repérer par les automobilistes.
- Les signaleurs seront dotés d'une casquette floquée au nom de l'organisateur.
- Les signaleurs seront dotés de panneaux K10 et sifflets sur les carrefours identifiés.

26 – SIGNALEMENT AU DIRECTEUR DE COURSE

IMPORTANT : Chaque référent de poste avisera **le directeur de course (ou un de ses adjoints en cas d'impossibilité de le joindre)** de la mise en place terminée sur le lieu de sa mission par les moyens prédéterminés (WathsApp – Téléphone). « **Poste X, en place** »

En cas d'incident (accident, malaise...), un rapport d'incident, doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course (annexe 13)

III – LE POLE RAVITAILLEMENT (*Annexe 09*)

Jean-Luc SCANNAPIECO et Catherine BIELLE sont les responsables de l'organisation des ravitaillements.

31 – LE RAVITAILLEMENT DU BOUISSOUNNET

Zone de ravitaillement sur tous les parcours du samedi 07 juin, elle sera sous dirigée par un responsable de zone.

312 – Mission du responsable de la zone de ravitaillement

Chaque responsable a pour mission :

- **Rendre compte** au Directeur de Course ou à un de ses adjoints **de la mise en place terminée de son équipe**, sur la zone de ravitaillement (Groupe WathsApp – Téléphone).
- **Anticiper** l'arrivée des concurrents en préparant les ravitaillements à l'avance.
- **Tenir** sa zone opérationnelle pour que les concurrents puissent se servir et repartir en perdant le moins de temps possible.
- **Permettre** aux concurrents d'accéder aux ravitaillements sans contrainte. Les **aider** à se servir, si nécessaire.
- **Gérer la zone de propreté**, en place après la zone ravitaillement.
- **Nettoyer** la zone après le passage du VTT balai.
- Garder les produits énergétiques restants pour les réutiliser le lendemain sur les postes de ravitaillement des cyclosportives.

313 – Gestion de l'évènement.

En cas d'évènement particulier ou inattendu (accident, chute, malaise...), si la nécessité l'impose, appeler les secours (18).

Si traumatisme important, **appeler** les pompiers. Si traumatisme léger nécessitant une intervention, appeler le Directeur de Course qui prendra lui-même une décision.

IMPORTANT : Dans tous les cas, un compte rendu est à effectuer au Directeur de Course, dans les minutes qui suivent l'appel d'un quelconque secours.

Le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course. (Annexe 13)

314 – Préparation du ravitaillement de fin de course

Valérie SCANNAPIECO est responsable de l'équipe constituant la zone du ravitaillement « Arrivée ». Elle s'occupera du reconstituer la zone au fur et à mesure que le besoin s'en fera ressentir après les arrivées successives.

IV – LE POLE SECURITE

41 – LE MEDECIN

Un médecin se trouvera sur les lieux de la manifestation. Il sera joignable par l'intermédiaire des organisateurs et des secouristes présents.

42 – LES SECOURISTES

Le **Castres Sport Nautique** intervient sur l'événement.

Missions : Positionnés du départ à l'arrivée de la course, ils seront présents pour **assurer la sécurité** en matière d'évènement entraînant une blessure sur un concurrent (sur les parcours dans le sens de la course) ou sur une personne qui se trouve sur le site Départ – Arrivée.

421 – Poste fixe 1

- Localisation : **MURAT SUR VEBRE**
- Mission : Assurer la sécurité sur le site / Gérer les interventions / Assurer la liaison avec le Directeur de Course (Compte rendus...)
- Horaire mise en place : 07h00

Samedi 07 juin 2025

422 – Ambulance 1

- Localisation : **LE BOUISSOUNET**
- Missions :
 - Assurer la sécurité sur les parcours.
 - Prendre contact toutes les 15' avec le PC SECOURS Fixe situé à MURAT SUR VEBRE pour faire un point de situation

423 – Ambulance 2

- Localisation : **MURAT SUR VEBRE**
- Missions :
 - Être en mesure d'intervenir sur n'importe quel point des parcours.
 - En cas d'intervention, prendre contact toutes les 15' avec le PC SECOURS Fixe situé à MURAT SUR VEBRE pour faire un point de situation.

424 – Missions communes

Tous les postes et ambulances rendent compte au Directeur de Course ou adjoint dès qu'ils sont en place et opérationnel.

- **Rendre compte en cas d'évènement particulier au Directeur de course ou adjoint.**
- **En cas d'incident, le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course. (Annexe 13)**

41 – LES VTT

411 – le VTT fermeture de course

Il suivra le dernier concurrent du Trail LE CLOUTET et arrivera avec lui.

412 – VTT avec missions spécifiques (Médias)

- Deux VTT se déplaceront sur les courses en suivant un plan préalablement déterminé avec les organisateurs.
- Feront office de speaker embarqués
 - **Thierry BERNICOLA**
 - **Jean-Pierre MORENO**
- **MISSIONS : Rester en contact** régulier avec le speaker de la course à MURAT SUR VÈBRE pour renseigner le public sur la zone arrivée de la progression de chaque course.
- Feront office de caméraman :
 - **Jean-Pierre MORENO**
 - **Robert VINEL**
- Ils auront toute latitude pour se positionner sur le circuit en fonction de la demande des organisateurs.
Penser à filmer aussi bien les concurrents masculins que les concurrents féminins)
- Ces personnes disposeront d'un téléphone chargé afin de l'utiliser en cas de besoin.

413 – Gestion de l'évènement

En cas d'évènement particulier ou inattendu (accident, chute, malaise...), si la nécessité l'impose, appeler les secours.
Si traumatisme important, appeler les pompiers, si traumatisme léger nécessitant une intervention, appeler immédiatement le Directeur de Course qui activera l'ambulance la plus proche.
Situer l'évènement le plus précisément possible pour améliorer les délais d'intervention.

Dans tous les cas, un compte rendu est à effectuer immédiatement au Directeur de Course.

Le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course.

42 – LE CAMERAMAN SUR SITE

- **Lyséa GOUGES**
- **Filme** tout ce qui se passe sur le site pendant la course. (*Marché, course enfants, préparation de la remise des récompenses, la remise des récompenses, le pot VIP, Initiatives...*)
- **Filme les interviews avant ou après la course.**
- **Filme** les arrivées des courses Hommes et Femmes.
- **Décharge** la carte SD du caméraman qui sera sur la course, dès son arrivée.
- **Gère** la recharge des batteries des trois GO PRO afin qu'elles restent opérationnelles.

43 – LE(S) DRONE(S)

- **Filment** essentiellement sur MURAT SUR VÈBRE et sur les points pré-établis.
- **Prennent** un maximum images des cyclistes vus du ciel.
- **Fournissent** à l'organisation rapidement les séquences filmées pour intégrer dans le montage de la vidéo de l'évènement.

V – LE POLE BUVETTE

Une buvette sera mise en place du vendredi au dimanche soir. Elle sera tenue par les bénévoles de 2SEO_LA MURATAISE désignés par les organisateurs.

VI – LE POLE CHRONOMETRAGE

- Dirigé par l'équipe de ATS, le chronométrage des parcours, via un système de puce électronique, permettra d'établir un classement sérieux.
- Le chronométrateur s'attachera à rendre des classements sur lesquels figureront, outre les classements par catégories, **les dates de naissance** de tous les concurrents.

XII – LA COURSE ENFANTS (*Annexe 12*)

Prise en compte par Éric YVARS.

Les parents des enfants de la MJC de MURAT SUR VEBRE sécuriseront la course enfants qui va se dérouler dans les rues de la commune de MURAT SUR VEBRE le samedi 07 juin à 13h30/13h45. Ils seront placés en poste de signaleurs aux carrefours préalablement identifiés.

- La course débutera **au plus tard à 13h45, elle pourra être avancée par le Directeur de Course.**
- Le parcours de 1km sera effectué entre 1 et 5 fois selon les âges
- Catégories concernées, Nombre de boucles, Années de naissance, Obligation
- **Inscriptions terminées pour 13h15**

CATEGORIE	Parcours X	ANNEE DE NAISSANCE	OBLIGATION
U16 / Minimes	3	2010 et 2011	Autorisation des parents
U14 / Benjamins	2	2012 et 2013	Autorisation des parents
U12 / Poussins	1	2014 et 2015	Autorisation des parents
Éveil Athlétique	1	2016 à 2018	Autorisation des Parents Accompagnés des parents
Baby Athlé	1/2	2019 et après	Autorisation des parents Accompagnés des parents

DIMANCHE 08 JUIN

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

I – LE POLE SIGNALEURS

La 2SEO_LA MURATAISE, nécessite la mise en place de signaleurs sur toute la longueur du parcours de manière à sécuriser l'évènement.

Les signaleurs sont dans la plus grande majorité, fournis par les villages traversés ce qui constitue un avantage en termes de connaissance du terrain.

Les signaleurs sont des personnes importantes pour l'organisation. Ils assurent non seulement le signalement du parcours aux concurrents mais ils œuvrent également en matière de sécurité, puisqu'ils font appliquer les termes des différents arrêtés établis préalablement par les autorités de police de la route des villages traversés. Sous la direction d'un référent préalablement désigné, ils sont essentiels pour assurer la manifestation.

11 – LA MURATAISE

Elle traverse 13 communes.

Sur chaque commune ont été identifiés les points particuliers nécessitant le positionnement d'un signaleur ou barrière (à l'appréciation du maire de la commune)

12 – LA LAMONTÉLARIÉ

Elle emprunte la première partie du parcours de La Murataise et traverse 07 communes.

Sur chaque commune ont été identifiés les points particuliers nécessitant le positionnement d'un signaleur ou barrière (à l'appréciation du maire de la commune)

13 – LA CONDOMINES

Elle traverse 5 communes.

Les signaleurs sont également placés en raison des particularités du parcours.

14 _ LE MATÉRIEL (*Annexe 05*) – LE POSITIONNEMENT (*Annexe 04 et 06*) – MISSIONS (*Annexe 07*)

- La sécurité des signaleurs prime, ils doivent se positionner de manière à voir et à être vu des automobilistes et des concurrents dans le créneau horaire prévu à l'**annexe 04**. Le référent « signaleurs » s'assure du positionnement correct de ses signaleurs et rend compte au Directeur de Course par les moyens de communication mis en place et prédéterminés.
- Tous les signaleurs doivent être dotés d'un téléphone en état de marche en liaison avec leur référent ou le Directeur de Course.
- **Annexe 06** : **Donne** un exemple de positionnement sur un carrefour.
- **Annexe 07** : **Indique** et détaille Les missions de chaque poste.
- **IMPORTANT** : **Dans tous les cas, par mesure de sécurité, les postes ne doivent être quittés avant le passage de la voiture balai reconnaissable grâce à son gyrophare En cas de doute, le signaleur doit se renseigner avant de quitter son poste.**

15 – DOCUMENTS FOURNIS AUX SIGNALEURS

Chaque poste sera doté des documents suivants :

- **L'arrêté établi par la commune** concernant la sécurité de l'évènement. (*A récupérer par le référent auprès des services municipaux de leur commune*)
- **Les coordonnées des différents responsables** de l'évènement et/ou du poste auquel ils sont désignés.

16 – MATÉRIEL FOURNIS AUX SIGNALEURS

2SEO attribue une dotation à chaque signaleur :

- Un gilet fluo de sécurité floqué au nom de l'organisateur. Il doit obligatoirement être porté sur le poste de manière à se faire repérer par les automobilistes, les motos et les cyclistes.
- Les signaleurs seront dotés d'une casquette floquée au nom de l'organisateur.
- Certains postes, préalablement identifiés seront dotés de panneaux K10. **Ils seront restitués aux organisateurs, à la salle du petit train, en fin de course. En cas d'oubli ils seront IMPERATIVEMENT mis à disposition de l'organisateur auprès du secrétariat de la Mairie concernée.**

16 – ALIMENTATION DES SIGNALEURS

Chaque poste de signaleurs gère son alimentation en fonction de l'horaire de passage de la course. Ils sont ensuite invités au cocktail dinatoire organisé à l'arrivée, après la remise des récompenses.

17 – SIGNALLEMENT AU DIRECTEUR DE COURSE

IMPORTANT : Chaque référent de poste avisera **le directeur de course (ou un de ses adjoints en cas d'impossibilité de le joindre)** de la mise en place terminée sur le lieu de sa mission par les moyens prédéterminés (privilégier le groupe WathsApp – Téléphone). « **Postes commune X, en place** »

En cas d'incident (accident, malaise...), un rapport d'incident, doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course (annexe 13)

V – LE POLE RAVITAILLEMENT (*Annexe 09*)

Jean-Luc SCANNAPIECO et Catherine BIELLE sont les responsables de l'organisation des ravitaillements.

51 – LA MURATAISE

511 – Installation des zones de ravitaillement

Trois zones de ravitaillement ont été installées en des endroits particuliers du parcours de « La Murataise ». Il s'agit des communes de **VIANE (PK40)**, **LAMONTÉLARIÉ(PK67)**, et **CONDOMINES (PK102)**.

Ces zones serviront de ravitaillement pour les concurrents.

Sur ces zones seront préalablement installées, par les mairies des communes concernées, des tables (minimum 5), des chaises (10) et des containers (minimum 2). Ces derniers détermineront les zones de propretés où les concurrents jetteront leurs déchets.

L'alimentation solide et liquide de ces zones, sera fournie dans la semaine qui précède la course, par Jean-Luc SCANNAPIECO qui prendra contact avec le responsable de la zone ravitaillement.

512 – Mission du responsable de chaque zone de ravitaillement

Chaque responsable a pour mission :

- **Rendre compte** au Directeur de Course ou à un de ses adjoints **de la mise en place terminée de son équipe**, sur la zone de ravitaillement (Groupe WathsApp – Téléphone).
- **Anticiper** l'arrivée des cyclistes en préparant les ravitaillements à l'avance.
- **Tenir** sa zone opérationnelle pour que les cyclistes puissent se servir et repartir en perdant le moins de temps possible.

- **Permettre** aux cyclistes d'accéder aux ravitaillements sans contrainte. Les **aider** à se servir, si nécessaire.
- **Gérer la zone de propreté**, en place après la zone ravitaillement.
- **Nettoyer** la zone après le passage de la voiture balai.
- Restituer aux organisateurs, après la course, au moment du cocktail dinatoire, **les produits énergétiques restants**, UNIQUEMENT.

513 – Gestion de l'évènement.

En cas d'évènement particulier ou inattendu (accident, chute, malaise...), si la nécessité l'impose, appeler les secours (18).

Si traumatisme important, **appeler** les pompiers. Si traumatisme léger nécessitant une intervention, appeler le Directeur de Course qui prendra lui-même une décision.

IMPORTANT : Dans tous les cas, un compte rendu est à effectuer au Directeur de Course, dans les minutes qui suivent l'appel d'un quelconque secours.

Le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course. (Annexe 13)

514 – Préparation du ravitaillement de fin de course

Valérie SCANNAPIECO est responsable de l'équipe constituant la zone du ravitaillement « Arrivée ». Elle s'occupera du rechargement de la zone au fur et à mesure que le besoin s'en fera ressentir après les arrivées successives.

VI – LE POLE SECURITE

61 – LE MEDECIN

Un médecin se trouvera sur les lieux de la manifestation. Il sera joignable par l'intermédiaire des organisateurs et des secouristes présents.

62 – LES SECOURISTES (Annexe 10)

Le **Castres Sport Nautique**, Club de secouristes intervient sur l'évènement.

Missions : Positionnés du départ à l'arrivée de la course, ils seront présents pour **assurer la sécurité** en matière d'évènement entraînant une blessure sur un concurrent (sur les parcours dans le sens de la course) ou sur une personne qui se trouve sur le site Départ – Arrivée.

621 – Poste fixe 1

- Club concerné : Castres Sport Nautique
- Localisation : MURAT SUR VEBRE
- Mission : Assurer la sécurité sur le site / Gérer les interventions / Assurer la liaison avec le Directeur de Course (Compte rendus...)
- Horaire mise en place : 08h00

622 – Ambulance 1

- Club concerné : Castres Sport Nautique
- Localisation : Derrière La Lamontélarié et La Murataise
- Missions :
 - Assurer la sécurité sur le parcours des deux courses. Horaire de départ : 10h00
 - Suivre le parcours de La Murataise (rouge) au moment de la séparation des courses.

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

- Prendre contact toutes les 15' avec le PC SECOURS Fixe situé à MURAT SUR VEBRE pour faire un point de situation

623 – Ambulance 2

- Localisation : MURAT SUR VEBRE
- Missions :
 - Être en mesure d'intervenir sur n'importe quel point des parcours de La Murataise, La Lamontélarié, La Condomines.
 - En cas d'intervention, prendre contact toutes les 15' avec le PC SECOURS Fixe situé à MURAT SUR VEBRE pour faire un point de situation.

625 – Missions communes

Tous les postes et ambulances rendent compte au Directeur de Course ou adjoint dès qu'ils sont en place et opérationnel.

- **Rendre compte en cas d'évènement particulier au Directeur de course ou adjoint.**
- **En cas d'incident, le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course. (Annexe 13)**

63 – LES MOTOS

631 – Ouverture de la course

- Les courses « La Lamontélarié » « La Murataise » et « La Condomines » seront ouvertes par une moto.
- Le nombre de motos par course pourra être modifié la veille au soir lors du briefing sécurité, en fonction d'évènements de dernière minute.
- **MISSION** : Signaler l'arrivée prochaine des premiers coureurs et de la course aux usagers de la route / Assurer la sécurité de tous les usagers / Intervenir en premier ressort sur un accident en attendant les secours.

632 – Motos avec missions spécifiques

- Une moto sera désignée pour le speaker Embarqué
 - **La Murataise : Thierry BERNICOLA**
 - **La Lamontélarié : Thierry BERNICOLA**
 - **La Condomines : Jean-Pierre MORENO (jusqu'au rond-point du barrage)**

MISSIONS : Rester en contact régulier avec le speaker de la course pour renseigner le public sur la zone arrivée de la progression de chaque course.

- Le pilote se conformera aux directives de son passager speaker.
 - Une moto sera désignée pour porter un caméraman
 - **La Murataise et La Lamontélarié : Robert VINEL**
 - **La Condomines : Jean-Pierre MORENO**
- Le caméraman de La Condomines, Jean-Pierre MORENO, après quelques prises de vue, jusqu'au Pont sur le Viau au Lac du Laouzas sur la commune de Nages, rejoindra le parcours de La Murataise et La Lamontélarié pour couvrir la course féminine de LA MURATAISE (Aviser l'action au rond-point du barrage du Laouzas – soit aller vers La Salvetat au devant des premiers, soit, si les premiers sont passés, suivre le parcours en traversant le barrage). Rendre compte au Directeur de Course de ce changement de direction. **Prendre liste dossards féminines)****

- Le pilote se conformera aux directives de son passager qui a toute latitude pour effectuer ses prises de vues dans le total respect de la sécurité.
- Ces personnes disposeront d'un téléphone chargé afin de l'utiliser en cas de besoin. Dans l'éventualité d'une décharge, ils se rabattront sur le téléphone du pilote.

633 – Motos restantes

- Parcours « LA LAMONTÉLARIÉ » « LA MURATAISE » « LA CONDOMINES » : Les motos sans passagers assurent la sécurité des cyclistes et usagers de la route.

634 – Carrefours signalés sur l'annexe 11

Une attention particulière avec positionnement en statique sera effectuée sur les carrefours situés en annexe 11 afin de porter une aide aux éventuels signaleurs en place (s'il y en a...). Ils prendront des initiatives en fonction de la réalité du terrain.

635 – Consignes communes

Toutes les motos qui arrivent sur Murat sur Vèbre avec des concurrents (*des Courses La Lamontélarié, La Condomines ou La Murataise*), retournent, à contre sens, sur le parcours de la Murataise sécuriser la fin de la course. Les derniers ne doivent pas se sentir isolés mais encouragés par la présence des motos.

636 – Gestion de l'évènement

En cas d'évènement particulier ou inattendu (*accident, chute, malaise...*), si la nécessité l'impose, appeler les secours.

Si traumatisme important, appeler les pompiers, si traumatisme léger nécessitant une intervention, appeler immédiatement le Directeur de Course qui activera l'ambulance la plus proche.

Situer l'évènement le plus précisément possible pour améliorer les délais d'intervention.

Dans tous les cas, un compte rendu est à effectuer immédiatement au Directeur de Course.

Le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course.

64 – LA VOITURE BALAI

Les voitures balais se situent à la fin de la course, juste derrière le dernier concurrent. Enlever les panneaux signalétique.

Respect du tableau des barrières Horaires :

COMMUNES	KM	LIEU DÉTAILLÉ	HORAIRE DE PASSAGE
NAGES	92,7	Rd Point D62/D162A	14h30
	95	D162A/D162C	14h35
	100,2	D162C/D62	14h45
	101,7	Condomines	14h50
MURAT	104,1	D162/Vers ancienne usine	15h10
CANDOUBRE	104,6	Sortie usine vers cambon	15h10
CAMBON	113,4	D53E1 / D53	15h35
ROSI	123,1	D53/D180	16h05
CASTANET	127,9	D53/D922	16h15
MURAT	130,8	D622/D162	16h20
	134,7	Ave des Lacs Ave Albigeois	16h30

Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

MISSIONS :

- Prendre en charge les éventuels abandons pour les ramener sur Murat en continuant les missions.
- Récupérer les fléchage Aquilux situés sur les panneaux le long de la course à l'aide de la pince coupante pour couper les attaches.

VII – LE POLE MEDIAS / LE POINT PRESSE (Annexe 15)

71 – LES CAMERAMEN ET SPEAKERS EMBARQUÉS (CF paragraphe 632)

72 – LE CAMERAMAN SUR SITE

- **Lyséa GOUGES**
- **Filme** tout ce qui se passe sur le site pendant la course. (Marché, course enfants, préparation de la remise des récompenses, la remise des récompenses, le pot VIP.)
- **Filme les interviews avant ou après la course.**
- **Filme** les arrivées des courses Hommes et Femmes.
- **Décharge** la carte SD du caméraman qui sera sur la course, dès son arrivée.
- **Gère** la recharge des batteries des trois GO PRO afin qu'elles restent opérationnelles.
- **Vérifie** la mise en place de l'écran pour la projection du diaporama, juste avant la remise des récompenses. (Si écran mis en place)

73 – LES DRONES

- **Filment** essentiellement sur MURAT SUR VEBRE.
- **Preennent** un maximum images des cyclistes vus du ciel, sur le parcours (Lac du Laouzas ...).
- **S'assurent** du rechargement des batteries des drones

74 – LE POINT PRESSE (Annexe 15)

Il se trouvera proche de la buvette.

Le préposé aux interviews, **Adeline GAZEL**, conduira les trois premier(e)s le Point Presse pour une interview à chaud à l'arrivée de chaque course. Elle sera secondée, dans cette mission par **Lyséa GOUGES** qui filmera les interviews.

Cette zone pourra également être utilisée avant ou pendant la course pour des interviews improvisées.

IX – LE POLE ANIMATION

L'animation de la journée (Course et évènement sur place) sera assurée par le speaker Nicolas REVERTE. Il suivra un protocole préalablement établi par Jean-Luc SCANNAPIECO et Cathy BIELLE.

X – LE POLE CHRONOMETRAGE

- Dirigé par l'équipe de ATS, le chronométrage des parcours, via un système de puce électronique, permettra d'établir un classement sérieux.
- Le chronométrateur s'attachera à rendre des classements sur lesquels figureront, outre les classements par catégories, **les dates de naissance** de tous les concurrents.

- Ce classement **avec date de naissance des concurrents** sera transmis à notre partenaire OTAKAM afin qu'il puisse établir le classement des candidats au Trophée Cyclosporatives FFC Occitanie.

XIII – LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Antoine PROENCA est le responsable de la zone « Marché ».

- Il gère la mise en place des marchands.

VIII. LE COCKTAIL DINATOIRE

Préparation sous la direction de Bernard DURAND avec l'aide des personnes désignées par Catherine BIELLE.

Signés

Catherine BIELLE,
Responsable Administrative,
Gestion et Trésorerie

Jean-Luc SCANNAPIECO
Président de 2SEO_LA MURATAISE
Responsable sécurité

Destinataires @ :

A titre d'information :

- Les Képis Pescalunes

Pour action :

- Jean-Luc SCANNAPIECO (*Directeur Technique et de Course*)
- Catherine BIELLE (*Responsable administrative*)
- Valérie SCANNAPIECO (*Responsable ravitaillements arrivées*)
- Éric YVARS (*Adjoint Directeur de course*)
- Claude MELIS (*Adjoint Directeur de course*)
- Lyséa GOUGES (*Caméra sur site*)
- Robert VINEL (*Caméra Embarquée*)
- Jean-Pierre MORENO (*Speaker et Caméra embarquée*)
- Thierry BERNICOLA (*Speaker embarqué*)
- Fabienne MORENO, Françoise VIER, Laetitia RUBIO, Magalie MACHOT
- Nicolas REVERTE (*Speaker*)
- Antoine PROENCA (*Responsable du marché*)
- Bertrand SAINT LEBES (*Médecin*)
- Gérard MICQUEL - Castres Sport Nautique (*Secouristes*)
- Club Moto AMS 11 (*Avec mission de retransmettre aux intervenants*)
- Mairie de Murat sur Vèbre (*Départs, Arrivées, Course enfants, Marché, stationnement, restriction de circulation, Cocktail*)
- MJC Murat sur Vèbre (*Course enfants*)
- Communauté de communes du Haut Languedoc
- Mairie de Moulin Mage
- Mairie de Nages (*Ravitaillements, Zone de Propreté à Condomines*)
- Mairie de Lacaune
- Mairie de Saint Salvi de Carcavès
- Mairie de Viane (*Ravitaillements, Zone de Propreté*)
- Mairie de Espérausse
- Mairie de Fontrieu
- Mairie de Lamontélerié (*Ravitaillements, Zone de Propreté*)
- Mairie de Anglès
- Mairie de La Salvétat sur Agout
- Mairie de Cambon et Salvergues
- Mairie de Rosis
- Mairie de Castanet le Haut
- Référents signaleurs (*Avec mission de retransmettre à tous les signaleurs*)
- Référents Ravitaillements (*Avec mission de retransmettre à tous les ravitailleurs*)
- Jean Taboni et Claude MOLLE (*Voitures Balai*)

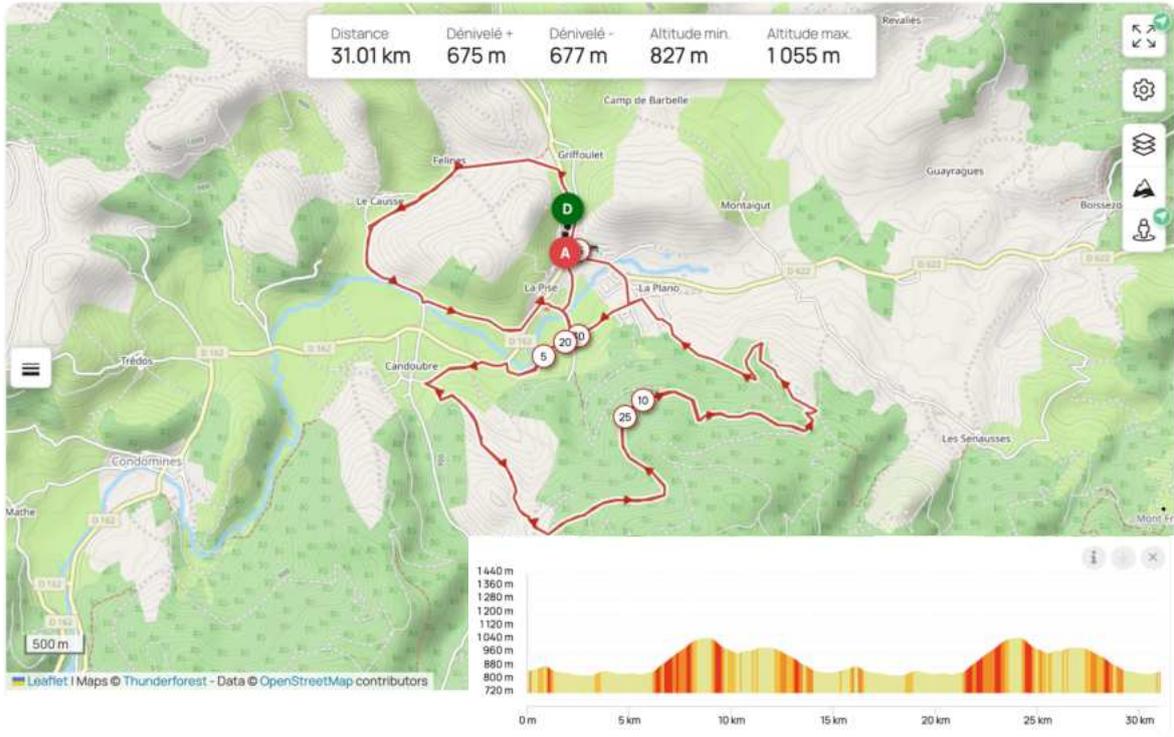
Déclaration Préfecture : W812009707 // SIRET : 924 456 551 00010 //

Site internet : www.sun-stages-endurance.com // Page Facebook : <https://www.facebook.com/2SEOLamurataise>

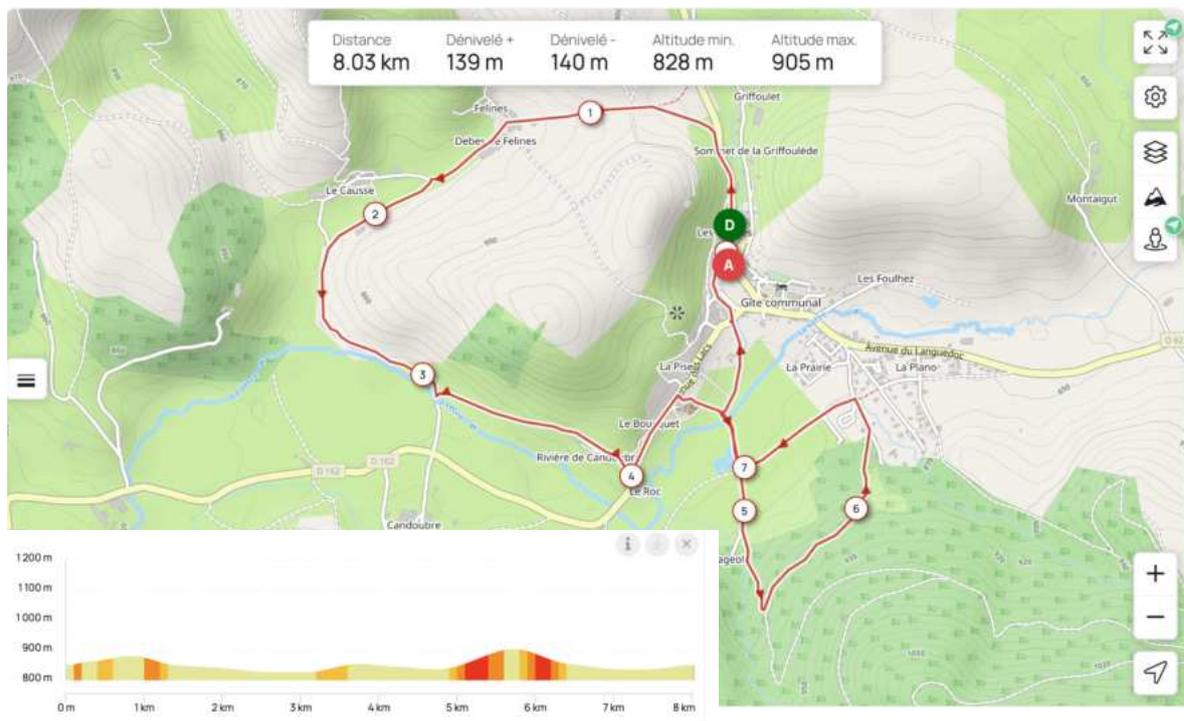
Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

ANNEXE 1

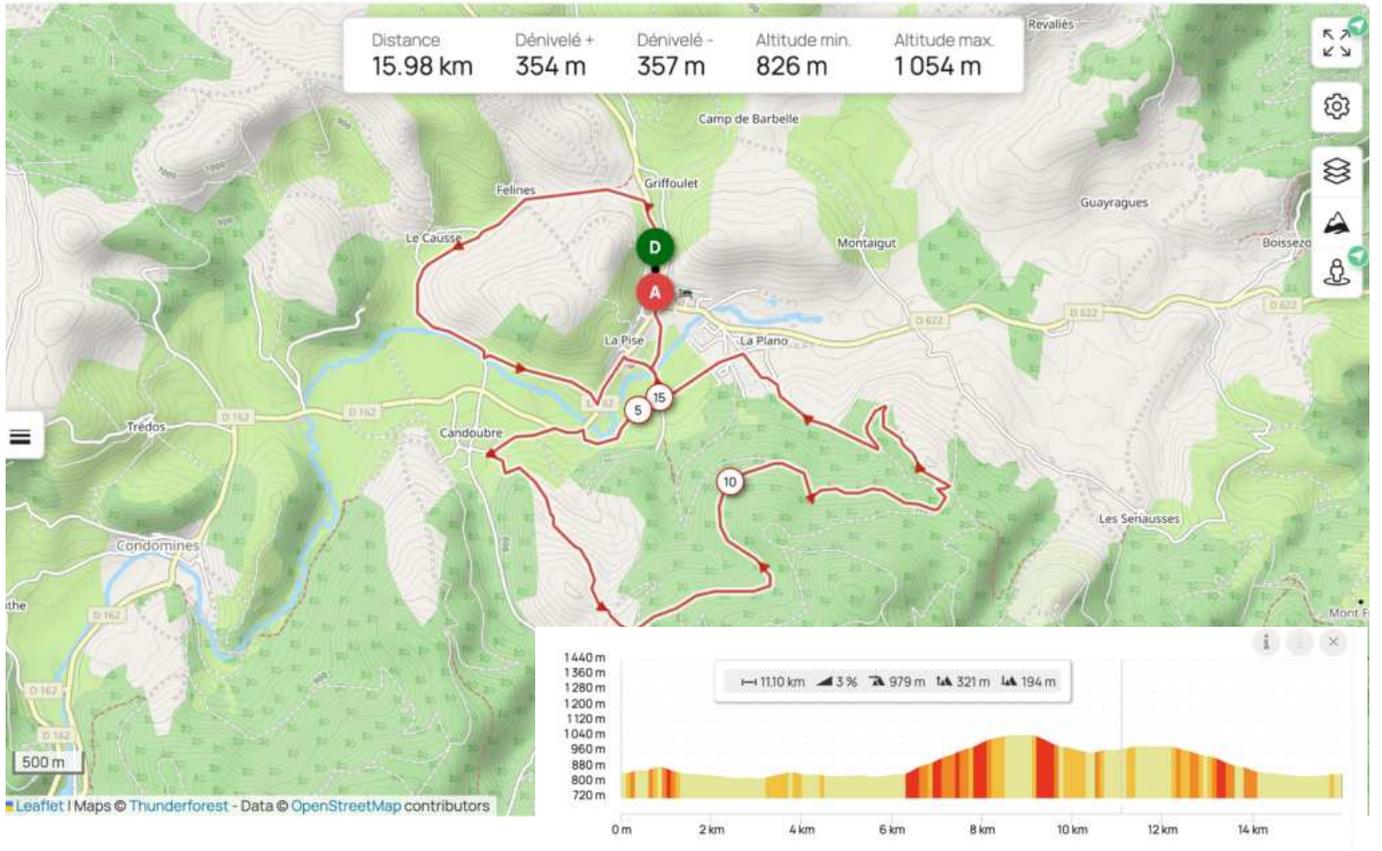
LA CAMPARNAU 31 km



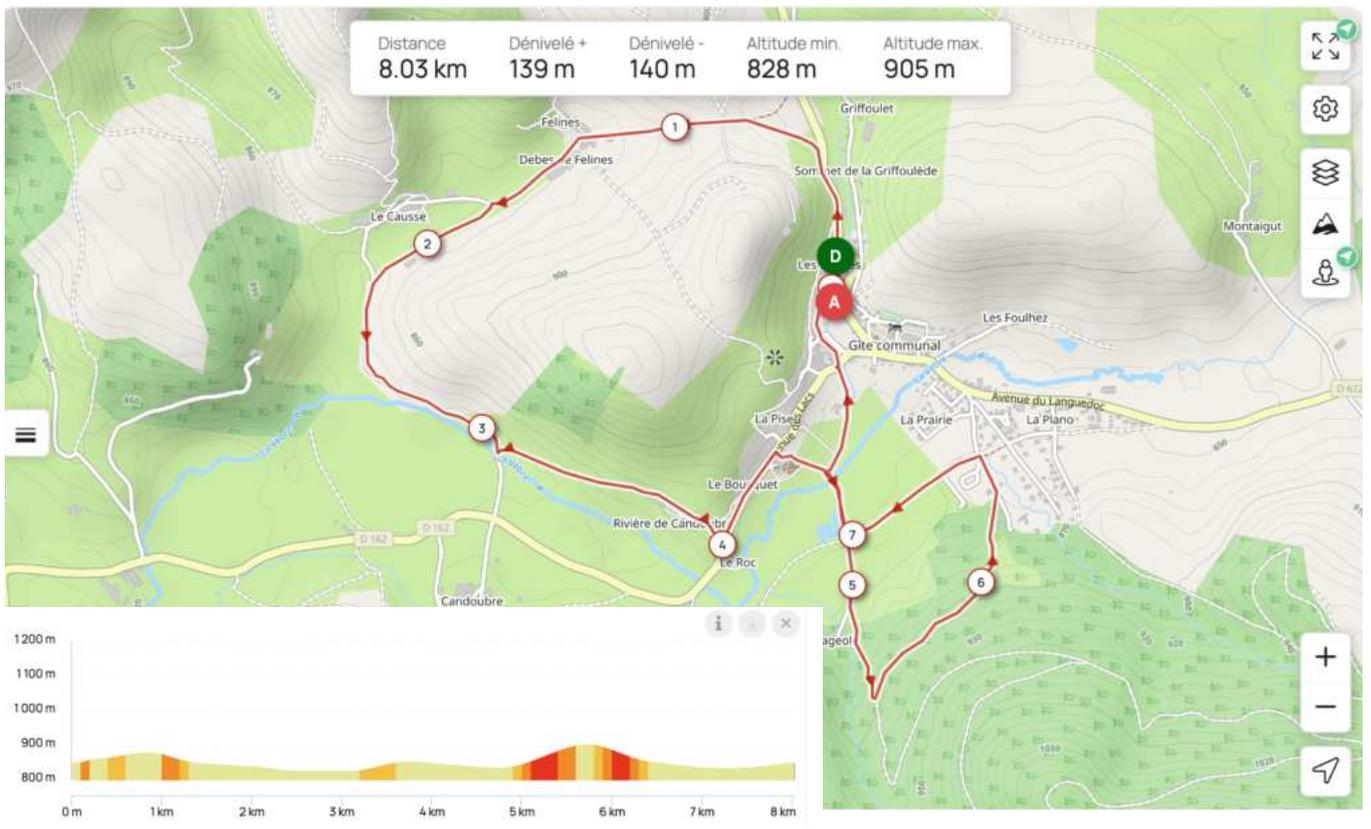
LA FAJOLLE 8 km



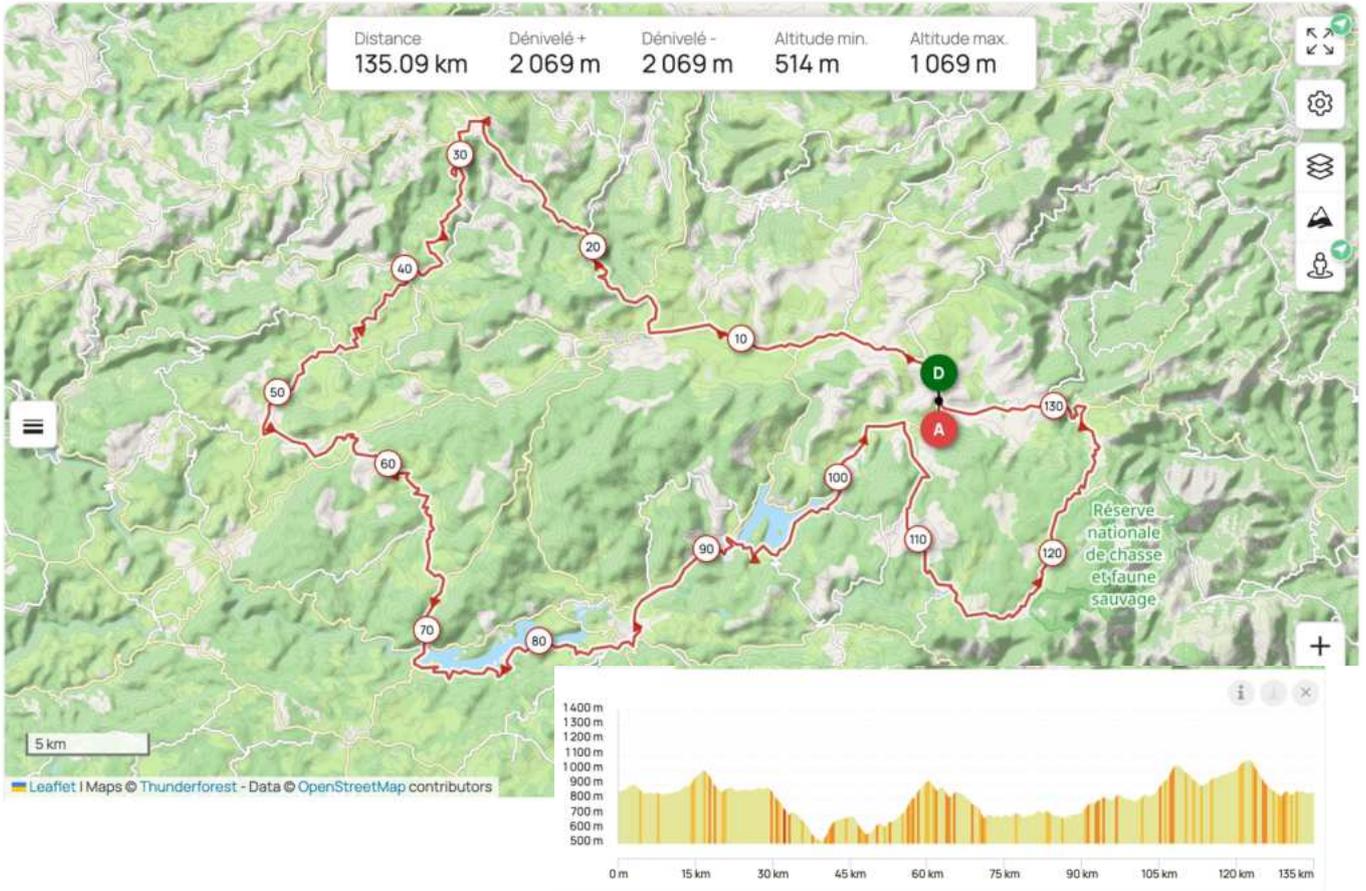
LE CLOUTET 16 km



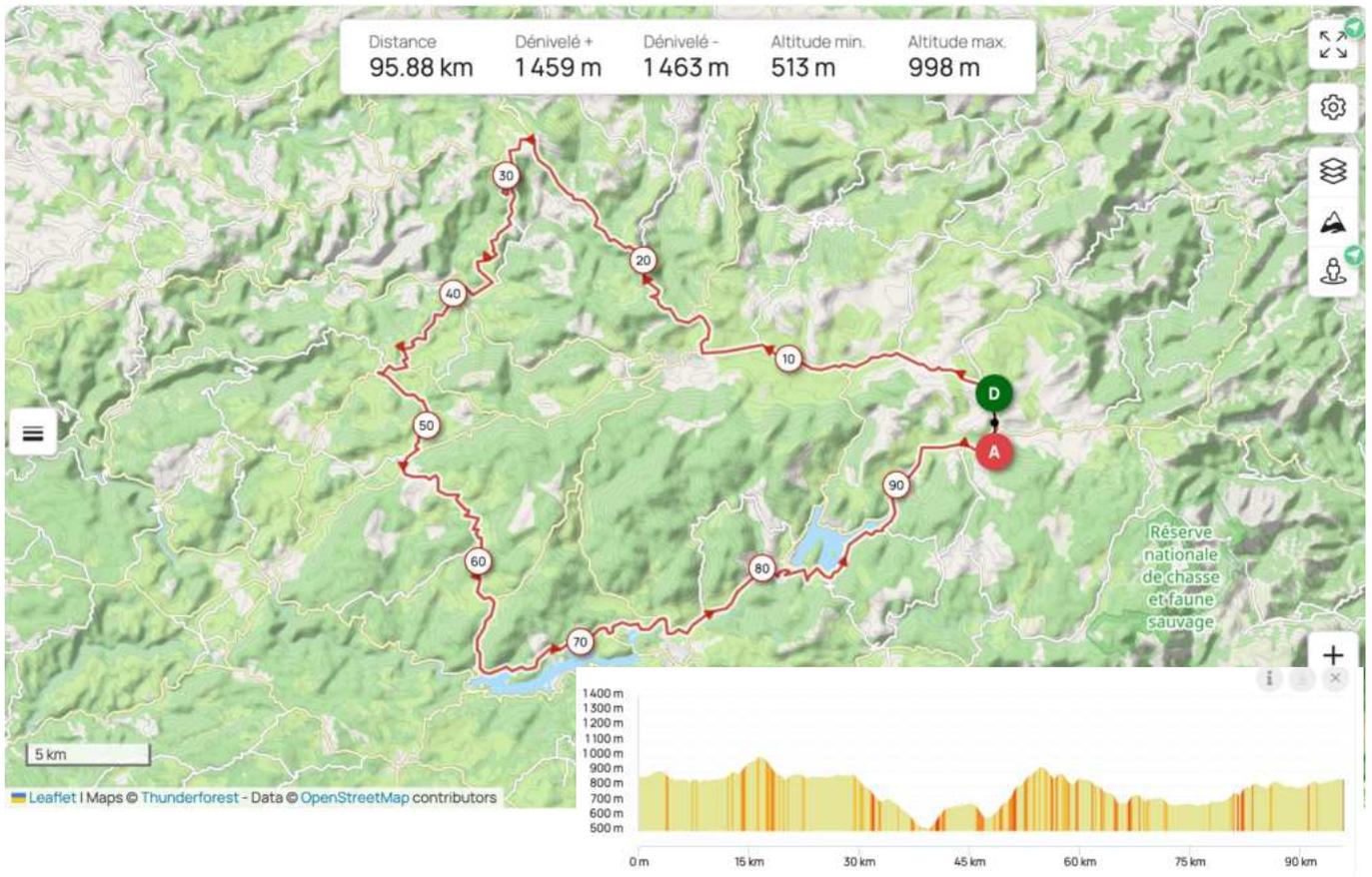
LE CAUSSE 8 km



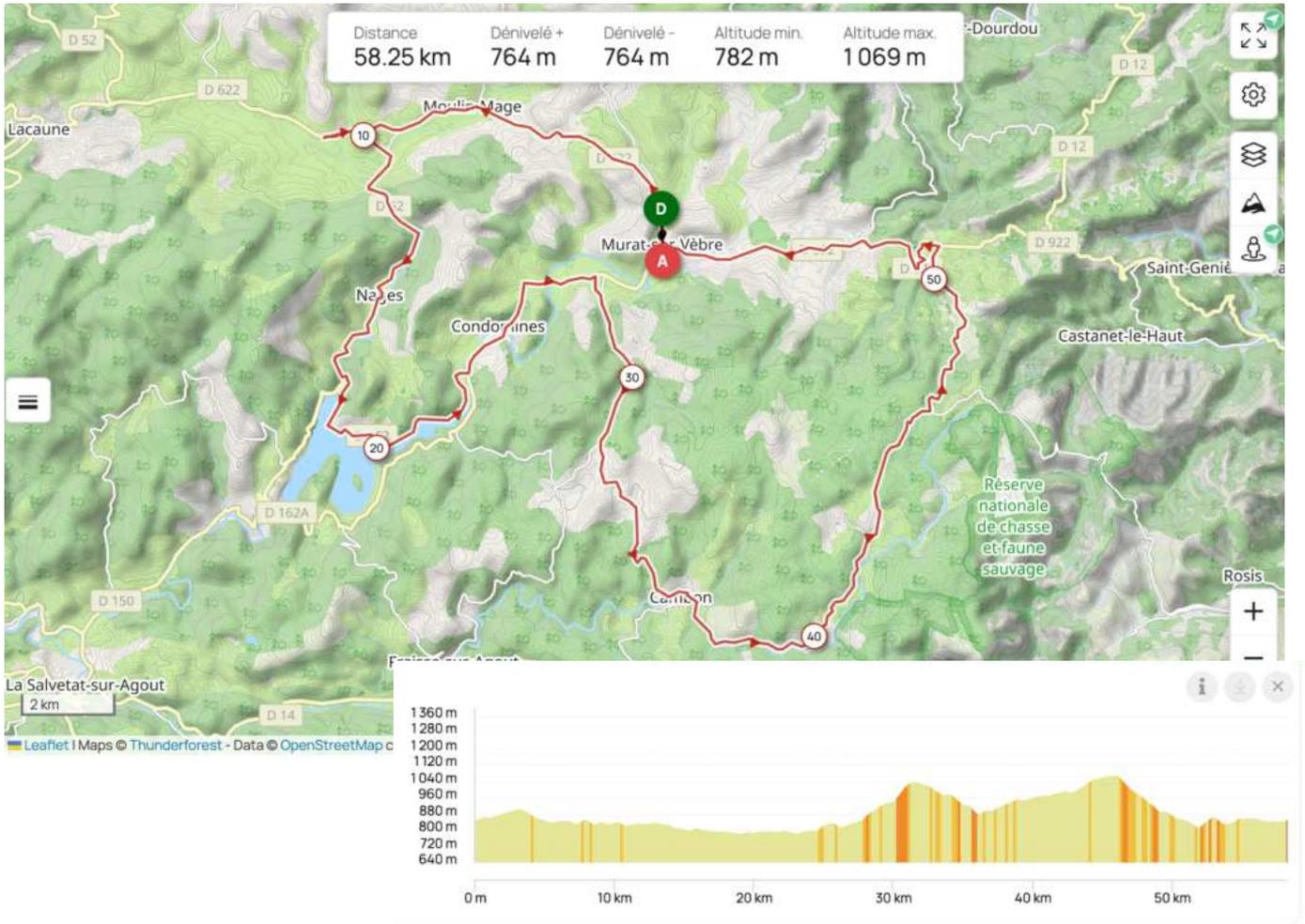
LA MURATAISE 135km



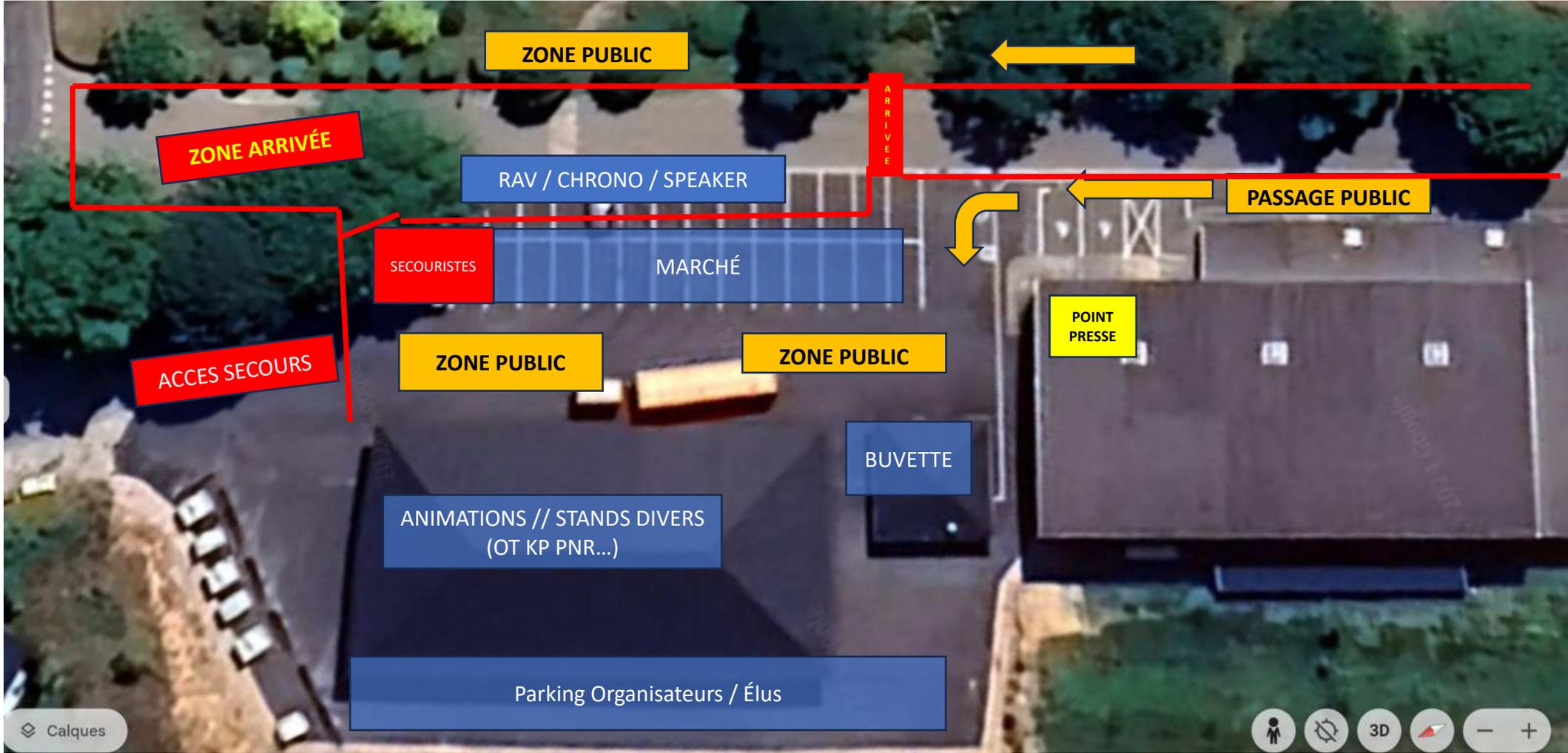
LA LAMONTELARIÉ 96 km



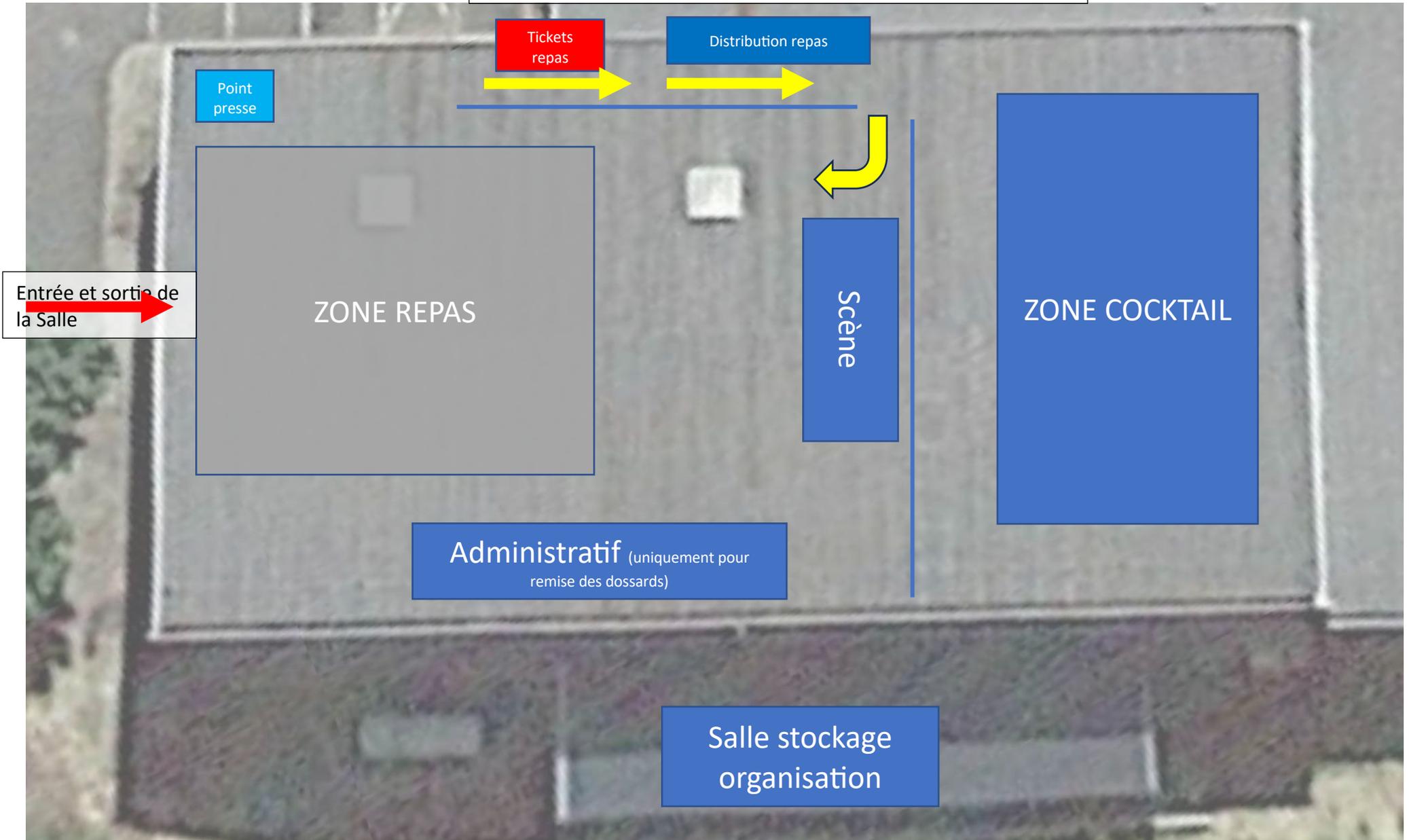
LA CONDOMINES 58 Km



ANNEXE 2



ANNEXE 3



ANNEXE 4

SAMEDI 07 JUIN

Journée du samedi
Journée du dimanche

COURSES		VTT		TRAIL		Itinéraire détaillé Nomination des routes	TEM PS	Horaire de passage premier VTT	TEM PS	Horaire de passage dernier VTT	TEM PS	Horaire de passage premier COURRE UR	TEM PS	Horaire de passage dernier COURRE UR	Nomb re Signal eurs	P A N N E A U X	TEMPS SUR PLACE	
HEURE DEPART	N° POSTE	31 KM	8 KM	16 KM	8 KM													MOYENNE km/h
MURAT VEBF B o u c l e 2	P1	0,30	0,3	0,3	0,3	D622 / LE CAUSSE	00:00	13:30	00:01	14:31	00:01	15:31	00:02	15:47	2	2	02:16	
	P2	4,00	4	4	4	D162 / LE ROC	00:08	13:38	00:22	14:52	00:14	15:44	00:27	16:12	1		02:34	
	P3	4,40	4,4	4,4	4,4	D162 / EGLISE	00:08	13:38	00:24	14:54	00:15	15:45	00:29	16:14	1		02:36	
	P4	5,56			5,56	Embranchement La Fajoile	00:11	13:41			00:19	15:49	00:37	16:07			02:26	
	P5	5,79			5,79	La Fajoile / Chemin de Saint Jacques	00:11	13:41			00:20	15:50	00:38	16:08			02:27	
	P6	6,28			6,28	Candoubre ?	00:12	13:42			00:22	15:52	00:42	16:12			02:30	
	P7	7,80			7,8	Bouissounet	00:15	13:45			00:27	15:57	00:52	16:22			02:37	
	P8	11,94			11,94	Col de Bouyssou	00:23	13:53			00:42	16:12	01:19	16:49			02:56	
	P9	14,18			14,18	Rue de Ségous / Stade	00:28	13:58			00:49	16:19	01:34	17:04	1		03:06	
	P11	14,93				D622 / D162 Murat	00:29	13:59	01:21	14:51							03:11	
	P12	15,12				Rue de la République	00:30	14:00	01:22	14:52								
	P1	15,68				D622 / LE CAUSSE	00:31	14:01	01:25	14:55								
	P2	19,28				D162 / LE ROC	00:38	14:08	01:45	15:15					1		#####	
	P3	19,50				D162 / EGLISE	00:39	14:09	01:46	15:16					1		#####	
	P4	20,69				D162 / Descente Bouissounnet	00:41	14:11	01:52	15:22							01:11	
	P5	20,90				D162 / Chemin de Saint Jacques	00:41	14:11	01:54	15:24							01:13	
	P6	21,45				Candoubre ?	00:42	14:12	01:57	15:27							01:15	
	P7	22,94				Bouissounet	00:45	14:15	02:05	15:35							01:20	
	P8	27,00				Col de Bouyssou	00:54	14:24	02:27	15:57							01:33	
	P9	29,47				Rue de Ségous / Stade	00:58	14:28	02:40	16:10					1		01:42	
P13	29,76	6,63		14,51	6,63	Stade	00:59	14:29	02:42	16:12						01:43		
P11	30,10	7,03		15	7,03	LA PLANO / SEGOUS	01:00	14:30	02:44	16:14	00:51	16:21	01:36	17:06			01:44	
P12	30,79	7,69		15,89	7,69	D162 / Rue de la République	01:01	14:31	02:47	16:17	00:52	16:22	01:40	17:10	2	2	01:46	
TOTAL	ARRIVEE							1er		Dern						2		0,532
ARRIVEE LA CAMPANAU							01:02	14:32	02:49	16:19								
ARRIVEE LA FAJOLE							00:16	14:46	00:43	15:13								
ARRIVEE LE CLOUTET							00:56	16:26	01:46	17:16								
ARRIVEE LE CAUSSE							00:28	16:13	00:53	16:38								

rec

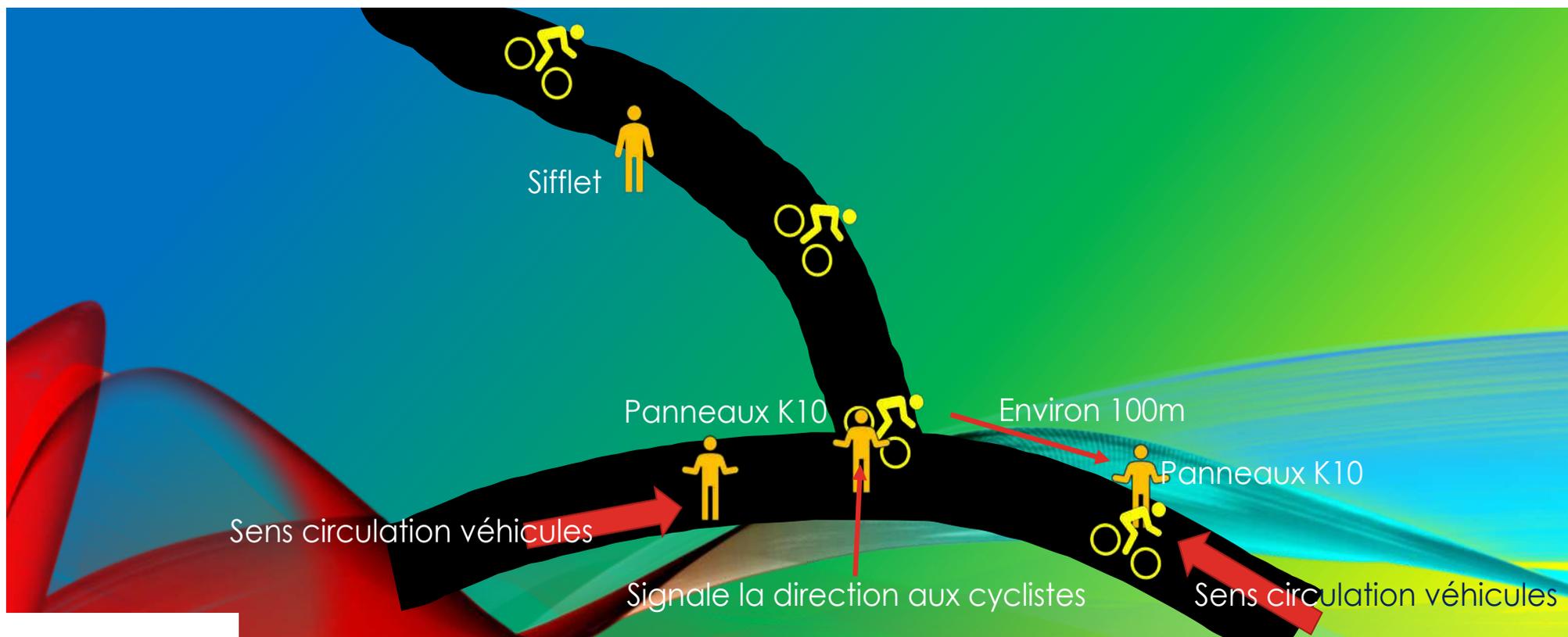
ANNEXE 4

DIMANCHE 08 JUIN

Suite

NAGES	P33	84,6		D907/D14	12:20	14:42				2	2		02:22
	P34	84,9		Rue le tour de hortès/Rue mont du brissau	12:21	14:43				1	1		02:22
	P35	85		Rue le tour de hortès/D14E7	12:21	14:43				1	1		02:22
	P36	85,2		Sortie superette	12:22	14:44				1	1		02:22
	P37		71,47	D14E2 / D14E3			11:44	13:43		2	2		01:59
	P38		74,1	D14E2/D907			11:48	13:51		2	2		02:03
	P39	86,1	76	D907/D150	12:23	14:47	11:51	13:58		2	2		02:07
					RAVITAILLEMENT (Condomines)						12		
NAGES	P40		15	Centre Nages						4			00:25
	P41		17,2	Pont Viau						0			00:28
	P42	92,7	82,4	21	Rd Point D62/D162A	12:34	15:09	12:02	14:19	2	2	14:30	01:55
	P43	95	84,8	23,2	D162A/D162C	12:38	15:16	12:06	14:27	2	2	14:45	02:07
	P44	100,2	90,1	28,5	D162C/D62	12:47	15:34	12:15	15:05	2	2	14:40	01:53
	P45	101,7	91,3	29,9	Condomines	12:49	15:39	12:17	14:49	2		14:50	02:01
	CANDOUBRE										3		
P46		104,1	94,1	32,5	D162/Vers ancienne usine	12:53	15:47	12:21	14:58	2	2	15:10	02:16
P47		104,6		33	Sortie usine vers cambon	12:54	15:48			1		15:10	02:15
CAMBON ET SALVERGUES										1			
	P48	113,4		41,6	D53E1 / D53	13:09			14:18	1	1	15:35	02:26
ROSI										1			
	P49	123,1		51,4	D53/D180	13:25	16:50			1	1	16:05	02:40
MURAT SUR VEBRE										9			
	P50	127,9		56,1	D53/D922	13:33	17:06			2	2	16:15	02:42
	P51	130,8		59,1	D622/D162	13:38	17:16			2	2	16:20	02:44
	P52	134,7	96,1	63,2	Ave des Lacs Ave Albigeois	13:44	17:28			3	2	16:30	02:45
	P53	135	96,2	63,5	Croisement boulangerie	13:45	17:30			2	2		
TOTAL	ARRIVEE				1er	Dern	1er	Dern	1er	Dern	75	60	0,705
	ARRIVEE LA MURATAISE				13:45	17:30							
	ARRIVEE LA LAMONTELARIÉ						12:25	15:05					
	ARRIVEE LA CONDOMINES								13:45	15:31			

POSITIONNEMENT DES SIGNALEURS SUR UN CARREFOUR



Panneaux K10 fournis par 2SEO
(A remettre à la voiture balai en fin de course).

CONSIGNES ET MISSIONS DES SIGNALEURS

UTILISATION DU GROUPE WHATSAPP EN PRIORITÉ POUR COMMUNIQUER

- Se positionner sur sa zone 40 minutes avant l'heure de passage prévue sur le tableau en annexe 04 (Murataise).
- 30' avant l'heure de passage prévue, **le référent du dispositif prévient (whatsapp en priorité) le Directeur de Course ou son adjoint pour rendre compte de la mise en place terminée.** Il annonce : « **Postes « COMMUNE CONCERNÉE » en place** ». Il mentionne également la mise en place sur le groupe Whatsapp créé à cet effet et nommé :
SIGNALEURS 2SEO_LA MURATAISE.
- Le passage de la moto ouvreuse annonce l'arrivée imminente des premiers cyclistes.
- MISSION :
 - **Tenir les et sécuriser les carrefours afin de donner la priorité aux cyclistes.**
 - **Remettre la circulation en route lorsqu'il n'y a pas de cyclistes.**
 - **Prudence sur les carrefours avec positionnement en amont d'un signaleur si nécessaire.**
 - **Siffler pour signaler l'arrivée des cyclistes pour les postes pourvu d'un sifflet.**
- En cas d'incident, même paraissant anodin, **rendre compte au Directeur de Course** ou un de ses adjoint au numéro figurant sur la carte fournie.
- En cas d'accident grave, appeler les secours (18) puis **Rendre Compte au Directeur de Course.**
- En cas d'accident ou incident sans gravité, rendre compte au Directeur de Course qui avisera sur la conduite à tenir. **Établir un rapport d'incident (annexe 13) et transmettre en photo au Directeur de course en instantané.**
- **La levée du dispositif après le passage de la voiture balai.**

CARTE AVEC NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTS



Numéros de Téléphones utiles

Directeur de Course

Jean-Luc SCANNAPIECO : 06.99.36.92.01

Directeur de Course Adjoint 1

Eric YVARS : 06.60.37.19.13

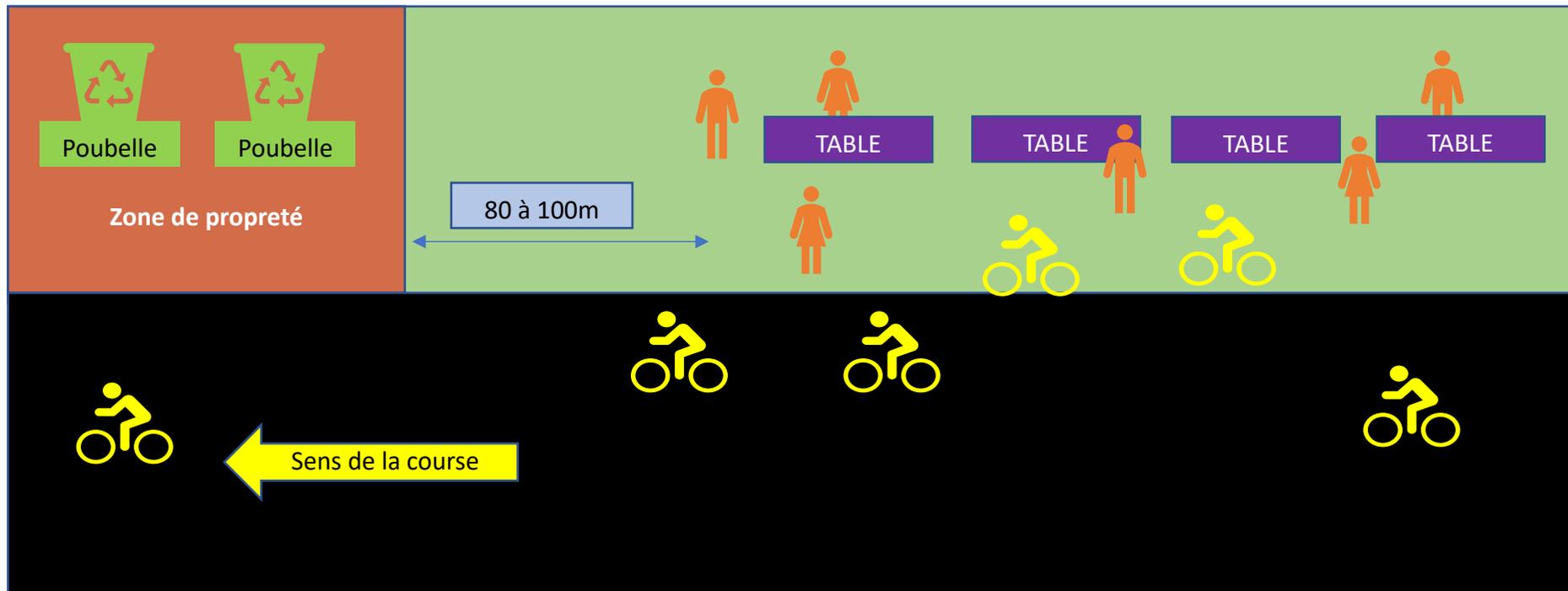
Directeur de Course Adjoint 2

Claude MELIS: 06.12.91.07.87

Pompiers : 18

LES RAVITAILLEMENTS

ANNEXE 09



LES SECOURS

CASTRES SPORT NAUTIQUE

POSITIONNEMENTS

- Une ambulance derrière La Lamontélarié et La Murataise.

MISSIONS :

- du chef de bord : Prendre contact toute les 15' avec le PC SECOURS à MURAT SUR VEBRE pour faire un point sur situation même NEANT.
 - Intervenir à la demande ou d'initiative selon l'évènement
- Une ambulance en fixe à MURAT SUR VEBRE sur les lieux désignées proche du PC SECOURS Fixe
- #### MISSIONS :
- Prête à intervenir sur tous points de tous les parcours.
 - En cas d'intervention prendre contact toute les 15' avec PC SECOURS à MURAT SUR VEBRE
- Un PC SECOURS Fixe à MURAT SUR VÈBRE (Lieu désigné)
- #### MISSIONS
- Gérer les interventions en collaboration étroite avec le Directeur de Course
 - Rendre compte au Directeur de course de toute anomalie signalée par les appels toutes les 15' des ambulances.

CARREFOURS IDENTIFIÉS A RISQUE

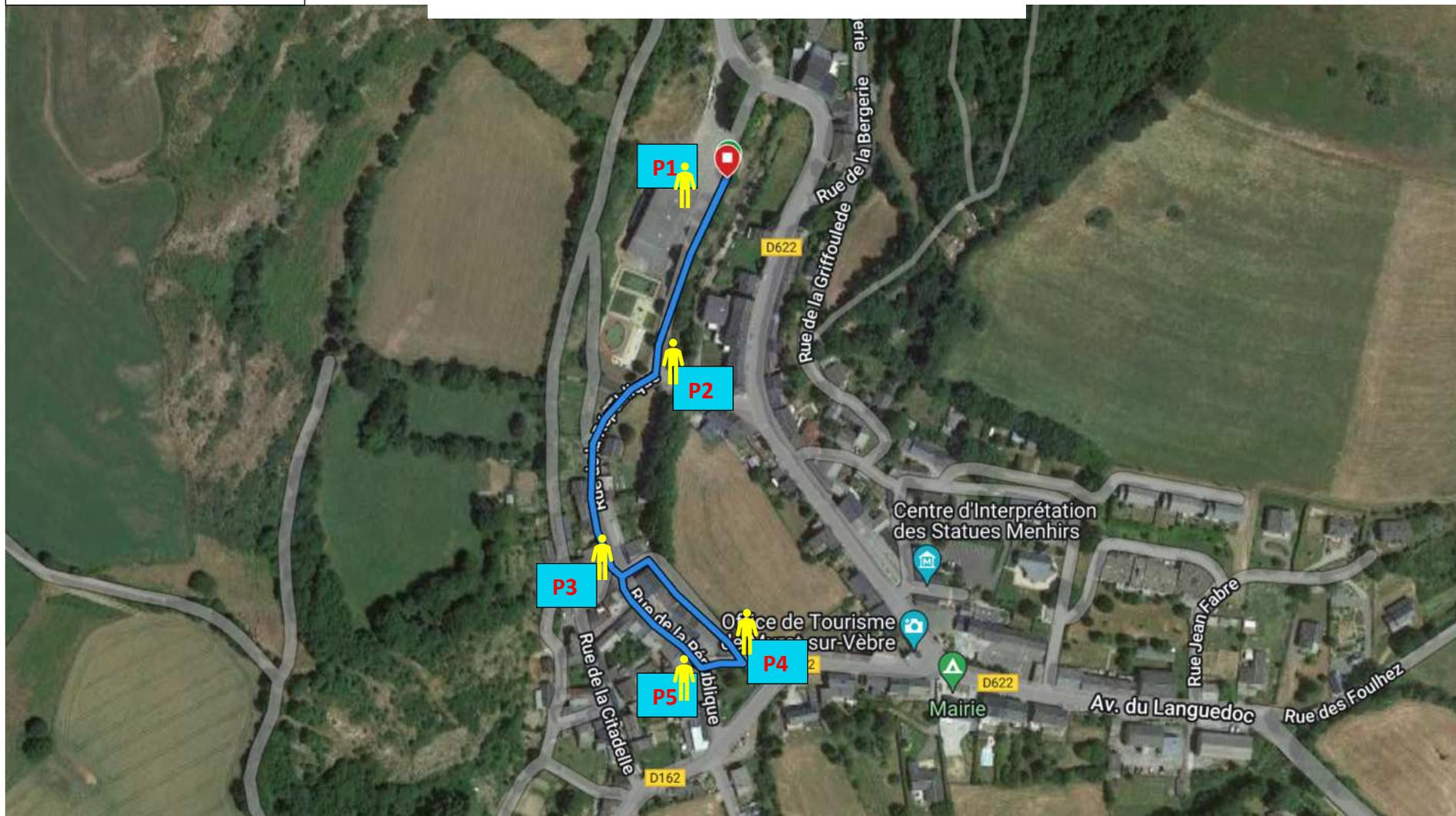
ANNEXE 11

POSTE	POINTS DANGEREUX	COURSE CONCERNÉE	PARTICULARITE	DIVERS
8	D607 / D89	Murataise Lamontélarié	Route d'ALBI – Coupent la route pour tourner à gauche	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
10	D54 / D81	Murataise Lamontélarié	Centre Viane, coupent la route pour tourner à gauche	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
16	D54 / D154	Murataise Lamontélarié	La murataise continue sur la D54, La Lamontélarié tourne à gauche sur la D154	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
18	D154 / D622	Lamontélarié	La Lamontélarié tourne à droite sur D622 route de CASTRES	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
23	D66 / D622	Murataise Lamontélarié	La Murataise traverse la D622 pour prendre la D66 et la Lamontélarié arrive sur la D 622 pour tourner à gauche sur D66	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
27	D52 / D62	Murataise Lamontélarié	La murataise continue sur la D52, La Lamontélarié tourne à gauche sur la D62	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
29	D52 / D52A	Murataise	La murataise tourne à gauche	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
37	D14E2 / D14E3	Lamontélarié	La Lamontélarié tourne à gauche D14E2 sur D14E3	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
38	D14E3 / D907	Lamontélarié	La Lamontélarié tourne à droite sur D907	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
39	D907 / D150	Murataise Lamontélarié	La Murataise arrive de La Salvetat et tourne à droite D150 – La Lamontélarié arrive de Lacaune D907 et tourne à gauche D150	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
48	D53E1 / D53	Murataise Condomines	Centre de Cambon, tourne à gauche	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
49	D53 / D180	Murataise Condomines	Sommet espinousse, tourne à gauche	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
50	D53 / D922	Murataise Condomines	Carrefour, tourne à gauche.	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire

1 à 2 ou 3 boucles
selon les âges

ANNEXE 12

LES COURSES ENFANTS



Signaleur MJC



Encadrants 2SEO sur le parcours

LE RAPPORT D'INCIDENT

ANNEXE 13

- A transmettre IMPERATIVEMENT au Directeur de Course rempli et en photo sur Whatsapp ou par SMS ou par tout moyen possible.
- Téléchargeable sur site internet rubrique : <https://www.sun-stages-endurance.com/2seorganisations/signaleurs/>
-



RAPPORT D'INCIDENT



SIGNALEUR	
Nom et prénom	
Adresse complète	
N° de téléphone	
N° de permis de conduire, date et lieu de délivrance	
INCIDENT	
Lieu précis de l'incident : (commune, rue, intersection)	
Date de l'incident :	Heure de l'incident :
Nature et circonstances de l'incident :	
Immatriculation du ou des véhicules concernés :	
Couleur, marque, modèle de véhicule :	
Description du chauffeur et le cas échéant des passagers :	
Témoins : (coordonnées complètes)	
CADRE RESERVE AU CLUB ORGANISATEUR	
Nom du club organisateur	SUN STAGE ENDURANCE- 2SEO
Nom de l'épreuve	2SEO_LA MURATAISE
Type d'épreuve	CYCLOSPORTIVE
Nom du président du club	Jean Luc SCANNAPIECO
Coordonnées complètes	Mairie de Murat sur Vèbre, Avenue du Languedoc 81320 MURAT SUR VEBRE
Nom du responsable sécurité	MORENO Jean Pierre
Coordonnées complètes	

SIGNATURE SIGNALEUR

SIGNATURE ORGANISATEUR

PARKINGS DISPONIBLES SUR MURAT SUR VEBRE



Dossards/Départs/arrivées
SATIONNEMENTS
INTERDITS

Parkings
1 Salle des fêtes
2 Église

Zone course à pied enfants

MISE EN PLACE DU POINT PRESSE

ANNEXE 15

